



Le collectif pour la défense de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire sur son site de Marly-le-Roi

Marly-le-Roi, le 12 janvier 2009

Un haut-commissariat à la jeunesse , pourquoi pas ?

Dans ces temps de trouble et de crise il n'y a pas tous les jours de bonnes nouvelles. En voici enfin une : l'annonce de la création d'un haut-commissariat à la jeunesse placé auprès du premier ministre et donc fortement inscrit dans une logique interministérielle. L'on peut chipoter et penser qu'il aurait été plus judicieux de créer un haut-commissariat à la jeunesse et à la vie associative, ce qui aurait permis à notre Président de mieux articuler son discours avec les problématiques scolaires. Le secteur associatif est en effet un élément clef de l'Éducation qui ne saurait être réduite aux activités scolaires.

Voilà enfin une belle manière de célébrer le cinquantième anniversaire de la création d'un haut-commissariat à la jeunesse installé en novembre 1958 par le général de Gaulle, André Malraux et Maurice Herzog, à Marly-le-roi, à l'INEP (Institut National de l'Education Populaire), aujourd'hui INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire). Et nous pourrions nous permettre une suggestion : et si le haut commissaire, ironie de l'histoire, s'installait à Marly-le-Roi dans les locaux de l'INJEP dont le site doit être fermé à partir de mai, RGPP oblige ? Cela permettrait certainement de faire des économies !

<http://que-vive-injep.blogspot.com>

Contact : 01 39 17 27 85, courriel : que-vive-injep@injep.fr